

- Ecole Maternelle Sylvain Luret
- Neuvy Saint Sépulchre

Réunion du Conseil d'école du 7 novembre 2013.

Membres présents : Mme LOUET Claire, directrice , Mr GOURIER Bernard, Mme LACOU Bernadette et Mme PRADIER Stéphanie, enseignants.

Mme DUTRAIT Chantal, Mme MOTTE Cécile, Mme GALLIEZ Marie Flore, ATSEM.

Mme Mastil Colette, conseillère Mairie de Neuvy Saint Sépulchre.

Mr LARUE Patrice, conseiller de Gournay .

Mme BOUQUIN Magalie, conseillère de Maillet.

Mmes JAUTARD, MONTEIL et ZASKURSKI, parents d'élèves élues.

Excusée : Mme PASCAUD, Inspectrice de l'Education Nationale

- La refondation de l'école

L'application de la réforme des rythmes scolaires doit se faire dès la rentrée de septembre 2014. Les enseignants seront associés à la mise en place de cette réforme. Les enseignants souhaiteraient que les APS soient en fin de journée à raison de $\frac{3}{4}$ heure par jour.

- Les compétences du conseil d'école

Rappel : la composition, les attributions, les règles de fonctionnement.

Lecture des articles 18, 19, 20 du décret du 6 septembre 1990

- Résultats des élections de parents d'élèves

- Nombre d'inscrits : 154
- Nombre de votants : 65
- Bulletins nuls ou blancs : 5
- Suffrages exprimés : 60

Félicitations aux membres élus, chaque association ayant obtenu 30 votes, étant donné que nous devons avoir 3 sièges, il a fallu départager les 2 listes, c'est la liste qui a la personne la plus âgée dans ses rangs qui se voit attribuer le 3^o siège.

Comme le stipule les textes, seules les personnes titulaires seront invitées aux conseils d'école (même si elles peuvent toutes être présentes). Si un membre titulaire se trouve dans l'impossibilité d'assister à un conseil, il doit lui-même demander à un(e) suppléant(e) de le remplacer.

Nous devons avoir 1 représentant de parents par classe, donc 3 parents ont été élus :

- Mme JAUTARD Karen
- Mme MONTEIL Julie
- Mme ZASKURSKI Natacha
- Les suppléants sont à choisir par les élus parmi les personnes inscrites sur la liste.

- Vote du règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement. Le règlement est adopté à l'unanimité.

- Point sur la rentrée des classes.

90 élèves avec trois postes et demi, 2 ATSEM présentes pendant le temps de classe, plus une le matin (remerciement à la mairie pour la création de ce demi poste qui était nécessaire)

- Le projet d'école

Rappel des 3 axes du projet d'école

- Gérer l'hétérogénéité.
- Développer la découverte du monde autour d'activités sur les formes et les grandeurs, les objets et la matière.
- Favoriser la maîtrise de la langue au travers de la connaissance des contes traditionnels, mise en place d'un cahier de littérature collectif qui suivra les élèves de la petite jusqu'à la grande section.

Durée du projet d'école : 4ans.

- A P C : Activités pédagogiques complémentaires : lecture des modalités de celles-ci.
Cette année :

- première période : mise en place des évaluations langage en grande section (évaluations du groupe départemental)
- Deuxième période : évaluations langage (médecine scolaire) et un groupe d'aide dans le domaine du principe alphabétique.
- Janvier / Février : moyenne et grande section : découvrir l'écrit.
- Mars / avril : découvrir le monde.
- Ces activités se déroulent en petits groupes, de 16h30 à 17h30 le lundi et le mardi.

- Organisation pédagogique

Effectif actuel : 90

- PS : 27 élèves, (Claire Louet, Didier Aucante le vendredi et Chantal Dutrait ATSEM).
- MS : 31 élèves (titulaire de la classe : Stéphanie Pradier), travaille tous les matins avec Bernard Gourier, l'après-midi avec Claire Louet ou Didier Aucante le vendredi, Cécile Motte est l'ATSEM de cette classe.
- GS : 32 élèves (titulaire de la classe : Bernadette Lacou,) travaille avec Bernard Gourier Marie Flore Galliez est l'ATSEM de cette classe.

- MS-GS : Bernard Gourier qui est enseignant au même titre que les autres enseignants de cette école se voit confier chaque matin une partie des GS (8 élèves) et une partie des MS(8 élèves).

L'après-midi, la classe de grande section est partagée entre cet enseignant et Bernadette Lacou.

Pour le moment, cet enseignant est présent toute la journée à l'école maternelle.

Ce mode de fonctionnement permet de développer le travail en équipe, les enseignants se sont répartis des compétences à travailler et des domaines d'activités.

- Les différents projets et activités éducatives pour ce début d'année.

.Travail sur les contes traditionnels.

.Activités à la bibliothèque de Neuvy.

.Projet jardinage piloté par Bernard Gourier.

. Sortie cinéma pour les fêtes de Noël, passage du père-Noël avec remise de cadeaux et goûter offert par la mairie.

- Coopérative scolaire

Bilan financier : 2091.53€, dont 547.50 € d'adhésions.

Opérations financières au bénéfice de la coopérative scolaire :

Vente de chocolats.

Photos de classe : le 19 novembre.

- La sécurité dans l'école

. Un exercice d'évacuation a été effectué le 15 octobre 2013. Grâce à la création du demi-poste d'aide pédagogique et du poste d'ATSEM (présent chaque matin), notre temps d'évacuation a été diminué de manière considérable : 1' 51 pour 2' 49 l'année dernière à la même période.

. Présentation du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

- Les travaux dans l'école

- Nous remercions la mairie pour les travaux effectués et achats dans l'école (accès internet, blocs de sorties de secours, l'installation de la 4^o classe.)

- Les besoins :

- Une charnière dans la classe de moyenne section

- Réparation d'un rideau dans la classe de moyenne section et achat de rideaux pour la classe de petite section (sieste).
- Les rideaux dans la salle de jeux.
- Un tapis pour la classe de petite section et la classe de moyenne et grande section.
- Des bacs pour faire des plantations.

- **Questions diverses**

Les parents demandent s'il serait possible de couper la sirène des pompiers.

La séance est levée à : 19h30

La secrétaire de séance, Bernadette Lacou,



La Directrice, Claire Louet

